



PV Commission Sportive - SPORTS COLLECTIFS
Mardi 27 août 2018

Michaël RETALI, directeur de l'USSP ouvre la séance à 17h15. Il souhaite la bienvenue et remercie tous les collègues présents.

Il présente l'ordre du jour :

1. Généralités et rappels
2. Sections sportives
3. Bilan sports collectifs 2018/2019 (juin 2018)
4. Sous commissions par activité (avec un ordre du jour commun à toutes les commissions proposé par Thierry ROSSI)

1. Généralités

- Les élèves sont licenciés et couverts jusqu'au 30 Septembre.
- La date limite d'affiliation pour les Associations sportives est fixée au 17 octobre 2018.
- Il est rappelé que le numéro de licence est immédiatement disponible à la prise de licence et qu'il sera exigé à toutes les compétitions ou rencontres USSP.
- Le port d'une tenue d'AS (chasuble, maillot ou tricot) est obligatoire sur toutes les compétitions et rencontres USSP.
- Il est rappelé que la catégorie unique Lycée est ouverte aux cadets de collège.
- La présentation au responsable de salle d'un Jeune Officiel pour chaque équipe est obligatoire sous peine de forfait.
- Rappel des règles concernant le sur-classement :
 - pas plus de 2 par équipe ;
 - pas de sur-classement de minime en catégorie Lycée.
- Lors de déplacement, les équipes doivent obligatoirement être encadrées par un professeur ou un membre agréé par le bureau de l'AS.
- Présentation et rappel de la fonction de responsable de salle. Il accueille et coordonne les équipes, organise le tournoi, met en place l'arbitrage des rencontres, vérifie les licences, remplit les feuilles de matchs et communique le soir même au délégué de district les résultats. Il s'assure enfin du bon fonctionnement de la salle (matériel, propreté,...).

2. Sections sportives (renouvelées ou créés pour l'année scolaire 2018-2019)

- Inventaire du nombre d'équipes susceptibles d'être engagées :

GARCONS		VOLLEY				BEACH VOLLEY				BASKET				FOOT			
		B	M	C	J	B	M	C	J	B	M	C	J	B	M	C	J
COLLEGE	TAIOHAE													1	1	0	0
	AFAREAITU													2	0	0	0
	MAHINA													2	2	0	0
	TAAONE													1	2	0	0
	TARAVAO													2	2	0	0
	NDA													2	2	0	0
	H. HIRO	2	1	0	0												
	HUAHINE	1	2	0	0												
	POMARE										2	2	0	0			
LYCEE	TAAONE													0	0	1	0
	GAUGUIN													0	0	1	0
	AORAI	0	0	1	0												
	FAA'A	0	0	1	0												

FILLES		VOLLEY				BEACH VOLLEY				BASKET				FOOT			
		B	M	C	J	B	M	C	J	B	M	C	J	B	M	C	J
COLLEGE	MACOTEVANE													1	0	0	0
	H. HIRO	5	2	0	0												
	HUAHINE	1	2	0	0												
	POMARE										2	2	0	0			
LYCEE	AORAI	0	0	2	0												
	FAA'A	0	0	1	0												

- Rappel de la règle spécifique au district Lycées :
 - o Lorsque plusieurs équipes de sections sportives arrivent en tête de leur poule, elles sont sorties du Championnat par établissement et sont qualifiées pour un match ou tournoi Catégorie Section Sportive qui déterminera le champion de Polynésie – Section sportive.
 - o Dans le cas où il n'y a qu'une seule équipe de section sportive qui arrive en tête à l'issue des phases de poule, elle ne joue pas les demi-finales et se retrouve directement qualifiée pour la finale du Championnat d'établissement. Il n'y a pas de titre de Champion Section Sportive.

3. Bilan sports collectifs 2018/2019 (juin 2018)

- Phase de district (plus bilan de chaque district)

L'organisation en district a dégagé l'inscription des équipes suivantes :

BG				BF			MG				MF			LYG			LYF		
VB	BB	FB section	FB	VB	BB	FB	VB	BB	FB section	FB	VB	BB	FB	VB	BB	FB	VB	BB	FB
5		2	6	6	1	1	6		2	4	6	1	2						
2		2	2	1		4	2			3	2			1		1	1		
3	5	3	5	7	3	6	3	3	4	1	3	1							
4	4	1	7	12	1	4	5	3	1	7	7	2							
														20	7	13	16	2	7
14	9	8	20	26	5	15	16	6	7	15	18	4	2	20	7	13	16	2	7

Certaines équipes, seules dans leur championnat intègrent le district voisin pendant tout ou partie du championnat.

A noter l'absence de championnat en beach-volley malgré l'organisation récente du championnat du monde scolaire à Tahiti.

La phase de district comporte cette année, 5 journées permettant de qualifier un nombre variable d'équipes pour les 1/2 finales par district et par activité, selon leur représentativité et leur niveau.

En football un championnat section se déroule en catégorie benjamin et minime garçon. Un championnat féminin est organisé en partenariat avec la fédération tahitienne de football. Le manque de terrain disponible est préjudiciable au bon déroulement du championnat garçon. Le championnat féminin disposant des installations fédérales.

- Les 1/2 finales

Ces demi-finales sont organisées en Football (collège fille et lycée garçon), en Basket-ball (benjamin et lycée garçon) et en Volley-ball (toutes les catégories). Le nombre d'équipes qualifiées dépendant des places disponibles pour les finales.

Le jour même des rencontres, peu de problèmes ont été signalés avec beaucoup de retour satisfaits de l'organisation.

- Les finales

90 équipes sont conviées le mercredi 28 mars sur 11 sites différents. Certains sites sont choisis pour donner la possibilité aux enseignants d'encadrer 2 équipes. Privilégier le VB Lyc G sur Fautaua si c'est possible.

Un responsable des Jeunes Officiels a été nommé sur chaque site pour prendre en charge l'organisation de l'arbitrage et la validation territoriale de ces arbitres.

➤ Post championnat :

- 5 journées en collège :
 - Des difficultés d'organisation en fonction de la remontée des équipes inscrites tardivement. La répartition par catégorie/sexe/niveau est compliquée en particulier pour l'Est et l'Ouest qui se partagent les mêmes installations.
 - Le site de la pointe Vénus n'est pas adapté au Beach-volley, le sable noir étant trop chaud.
- 4 journées en lycée
Participation faible des lycéens

4. Sous commissions par activité

Les membres de la commission technique se séparent en sous-commission à 17h45.

PV de la Commission Sportive 2018-2019 – Sports Collectifs Football
Lundi 27/08/2018

Présents :

Michaël RETALI	Directeur	USSP
Thierry ROSSI	Directeur Adjoint	USSP
Guillaume FANET	Professeur d'EPS	LP Taaone
François DHERBECOURT		Collège Afareaitu
Pascal GUEYDAN		Collège Afareaitu
Matthieu JOCAILLE		LP Taaone
Mickael ROCHE		LP Gauguin
Pierre BRAULT		Collège Taaone
Pierre SCHOCKERT		Collège Taravao
Patrice CATTABRINI		Collège Henri Hiro
Franck MARTINEAU		LP St Joseph
Terupehe NENA		Collège Tipaerui
Ludovic BOULCH		Collège Mahina
Pierre BELHACHE		Collège La Mennais
Guillaume MICHELET		Collège Mahina
Julien MERET		Collège Teva i Uta
Thibault SUSSET		LP Taaone
John LEFOC		Collège AMJ
Stéphane REITTER		Collège Maco Tevane
Willy ATGER		Collège Tiarama
Pascal BAZIN		LP Taravao
Yannick MERMET		Collège Punauia
François DUVAL	CLM	

Excusés :

Matthieu LEON	Cadre technique	FTF
---------------	-----------------	-----

Après un tour de présentation des membres, nous commençons la commission.

1. Bilan de l'année 2017-2018

Football Féminin

Guillaume Fanet, référent USSP du football féminin fait un rappel historique des 10 dernières années, quant à l'évolution du foot féminin sur le territoire.

Cela a très bien fonctionné en collège l'année dernière mais s'est révélé plus compliqué en lycée, pour diverses raisons.

Il fait un rappel concernant la Formule en 5vs 5 sur quart de terrain avec buts de festi-foot, se déroulant majoritairement au centre technique de Pirae, mais également sur le district Iti ou pouvant être délocalisée à Moorea pour une journée.

Il rappelle également l'existence d'une convention de partenariat avec la FTF, permettant la prise en charge des transports et l'accès au centre technique.

Football Masculin établissement collège :

Patrice Cattabrine pour le district Ouest : le championnat s'est très bien passé, peu de désistement sur le district et une formule satisfaisante. 6 journées de championnat avant les phases finales dont JO district prise en journée championnat.

François Dherbecourt pour le district Est et Moorea : à l'Est très peu d'équipes notamment en minimes, 2 journées de championnat opposant une seule équipe de l'Est et 2 équipes de Moorea, soit un championnat très peu intéressant dans sa formule actuelle. Une journée de formation JO cependant bien suivie et un championnat benjamins avec quelques équipes mais impossible à suivre pour Moorea (ratio temps de transport/ temps de jeu). Iti : très peu d'équipes, notamment à cause des sections sportives, le professeur ne pouvant se dédoubler. Des formules de brassage ont été organisées.

Football Masculin lycée :

Matthieu Jocaille : il a pu exister des problèmes de terrain l'année passée, et également des problèmes de forfait, 3 équipes au final ont terminé le championnat sur les 6 engagées, le bilan est donc mitigé dans la formule actuelle.

A noter que des problèmes de terrain sont à prévoir sur le stade de Fautaua.

Sections Sportives :

Pierre Brault : les journées benjamins se sont bien passées, à l'inverse des journées minimes qui ont révélées pas mal de problèmes notamment à cause des dates fixées ou des terrains de pratique non adaptés à un championnat section.

4 qualifiés pour le championnat pour 4 représentants en minimes, soit un championnat assez faible.

Le tournoi des sections organisé par la FFT a été une réussite, avec nombre de matchs joués en 2 jours.

Pascal Gueydan souligne qu'il est dommage pour l'équipe de Moorea de se déplacer parfois pour un match de 15 minutes (départ 11h de Moorea et retour à 18h).

2. Présentation des différents partenaires, partenariats, conventions, sections sportives, intervenants extérieurs ou cadres techniques mis à disposition

Aucun partenaire ou représentant de la FTF n'étant présent, nous passons au point suivant.

Pour l'année 2018-2019 (liste DGEE)

Sections renouvelées : collèges AFAREAITU, MAHINA, NDA (privé), TAAONE, TAIOHAE, TARAVAO.

Lycées P.GAUGUIN, TAAONE

Section créée : collège MACO TEVANE (football féminin)

3. Organisation des journées compétitives ou autres

a) Recensement des AS participantes (Effectif élèves, équipes, animateurs AS)

Football Féminin

DESIGNATION	Animateur	Nombre équipes
Collège Afareaitu	P. GUEYDAN	2
Section Maco Tevane	S.REITTER	1
Collège Taaone	T. SUSSET	2
Teva i uta	J.MERET	1 ou 2
Mahina	G.MICHELET	3
Pao Pao	P.DAL BELLO	2
Tiarama	W.ATGER	1
Tipaerui	Nena	1
Henri Hiro	P. CATTABRINI	2
Arue	D.MICHELET	1
Papara	V.MERET	1
La Mennais	R.FERRE	1
LPG	LECERF	2
Taaone	FANET	1
Aorai	SCHREINER	1
LP St Jo	F.MARTINEAU	1

Football Masculin

DESIGNATION	Animateur	Nombre équipes	Installation	Catégories
-------------	-----------	----------------	--------------	------------

Les élèves n'ayant pas encore commencé l'AS, les effectifs seront donnés aux différents délégués de district pour la réunion de préparation des championnats.

Sections Sportives

DESIGNATION	Animateur	Nombre équipes	Catégories
Collège Afareaitu	P. GUEYDAN		BG
Collège Taaone	P.BRAULT		BG / MG
Collège Taihoae	C.MAGNIEZ		BG/ MG
Collège Taravao	P.SCHOCHAERT		BG/ MG
Collège Mahina	P.BOULCH		BG/ MG
Collège NDA	Tamatoa TEHAU		BG/ MG
Lycée Taaone	M.JOCAILLE		Lycée
Lycée Gauguin	M.ROCHE		Lycée

b) Recensement/Désignation des lieux de compétitions (installations)

Football Féminin :

Centre technique, Iti et à Moorea ponctuellement.

Football Masculin et sections sportives :

Les terrains disponibles ne sont pas encore connus, il existe des problèmes à Fautaua (buts), l'OPT semble inutilisable car inapproprié à une pratique en toute sécurité, le stade Pater pourrait être utilisé dans une formule de jeu à 5 vs 5 tout comme le stade de Mahina. Il existe un terrain au centre technique mais prioritaire pour les filles, également un très bon à Taravao et un autre très bon à Moorea (Stade Teariki).

c) Organisation des transports

Rappel important : pour les transports, un adulte responsable se doit d'accompagner les élèves lors de leurs trajets.

Football Féminin

Remontées des transports au délégué de district selon le calendrier prévisionnel

Football Masculin

Remontées des transports au délégué de district selon le calendrier prévisionnel

Sections Sportives

Remontées des transports au délégué de district selon le calendrier prévisionnel

d) Présentation du calendrier des journées 2018/2019

Calendrier 2018-2019 : (Date limite engagement 12/09/2018)

26/09/2018 J1 Collège + J1 Lycée Fb féminin
03/10/2018 J1 Lycée + J1 Collège Fb féminin
17/10/2018 J2 Lycée
24/10/2018 Formation / certification JO District
14/11/2018 J2 Collège + J2 Lycée Fb féminin
21/11/2018 J2 Collège Beach-volley
28/11/2018 J3 Collège + J3 Lycée Fb féminin
05/12/2018 J3 Lycée + J3 Collège Fb féminin
12/12/2018 J4 Collège + J4 Lycée Fb féminin
23/01/2019 J4 Lycée + J4 Collège Fb féminin

30/01/2019 J5 Collège + J5 Lycée Fb féminin
06/02/2019 Formation JO Territorial
27/02/2019 J5 Lycée + J5 Collège Fb féminin
06/03/2019 ½ FINALES
20/03/2019 FINALES
27/03/2019 J1 Collège Beach 1 + Lycée Futsal 1
24/04/2019 J1 Collège Futsal 1 + Lycée Beach 1
15/05/2019 J2 Collège Beach 2 + Lycée Futsal 2
05/06/2019 J2 Collège Futsal 2 + Lycée Beach 2

Chaque responsable prépare un calendrier se calant sur le calendrier général 2018/2019 de l'USSP.
Pour les sections sportives, Pierre Brault se propose de le réaliser, cependant il préfère attendre la réunion prévue début septembre avec la FTF.

Pour le district OUEST, Patrice Cattabrine se propose de le réaliser et de l'envoyer dans les plus brefs délais.

Pour le district EST, le calendrier sera réalisé par les délégués de district le 13 septembre.

Pour les filles, Guillaume Fanet se charge de le réaliser.

e) Rappel des règlements (généraux/spécifiques, questions matériels, différentes formes de pratiques et/ou d'organisations)

Pour faciliter à priori les différentes organisations, et pour faire suite à la réunion des référents Jeunes Officiels du mois de juin 2018 (présents : F. Dherbecourt, S. Belkacem, P. Dal Bello, P. Gueydan, M. Roche, M. Jocaille, P.Brault), une proposition de modification des formes de pratiques en USSP est présentée. Il s'agit pour un maximum de catégorie de favoriser une pratique en 5 contre 5, ceci afin de relancer l'activité dans certaines catégories et donner la possibilité aux élèves de pratiquer davantage grâce à des surfaces de jeu plus petites et donc moins d'installations à occuper, ce qui pourrait amener à plus de journées de pratique.

Après cette présentation, et au regard des arguments notamment du district Ouest (championnat qui fonctionne bien dans sa formule actuelle, « intérêt tactique et technique » du football à 7 contre celui à 5, facilité liée au nombre d'équipe inférieure et donc à une présence du professeur mieux adaptée), un vote est proposé :

Pour le lycée, les 4 représentants votent une refonte des formes de pratique et passent à un système de jeu à 5 contre 5.

Pour le collège :

5 votent une formule à 5 pour cette année

6 votent une formule à 7 pour cette année

La formule classique à 7 (6+1 gardien) est donc reconduite pour cette année, et ce dans les catégories minimes et benjamins.

Pour les sections sportives :

Les représentants des sections sportives votent pour une formule en 5 vs 5 en benjamins et une formule à 8 (7+1 gardien) en minimes, en attendant la réunion prévue avec la FTF.

Football Féminin

REGLEMENT :

La commission décide de rester sur une formule à 5 joueuses (10 sur la feuille de match).

Les élèves de section sont autorisés à participer à ce championnat, 2 catégories sont identifiées, une Collège unique et une Lycée unique.

Football Masculin

La commission décide de rester à une formule à 7 joueurs

REGLEMENT :

Concernant les touches, la commission décide que les touches se feront à la main ou au pied, et ce pour toutes les catégories et sexes. La pose du ballon sur la ligne suivie d'une conduite de balle est refusée.

Concernant le hors-jeu, celui-ci sera sanctionné à partir de la ligne des 13 mètres. (Pour le foot à 5 pas de hors-jeu). Sur une touche jouée au pied, le principe du hors-jeu s'applique.
Pas de changement pour le reste du règlement.

Sections Sportives

En Benjamin(e)s, pas de distinction entre BG1 et BG2, intégration des filles pour certaines sections.
Le championnat sur Tahiti, pour cette catégorie, serait organisé sur 3 journées (J1, J3 et J5).

Pour toutes les catégories et formes de pratique, un carton blanc sera proposé (notamment pour les CAS, exclusion non remplacée sur le terrain pendant 2 minutes).

f) Formation et certification des JO

A partir des demi-finale, obligation de présenter un JO de niveau district pour toutes les AS même celles des îles. Le JO peut être un joueur ou une joueuse de l'équipe.

Une équipe sans JO à ce niveau de la compétition pourra effectuer la rencontre mais aura match perdu par 3 à 0.

Les référents pour les 2 journées JO sont :

District ITI : Pierre SCHOCKERT (C. Taravao)

District MOOREA : Pascal GUEYDAN (C. Afareaitu) et Pierre DAL BELLO (C. Pao Pao)

District Technique EST : MICHELET Guillaume ((C. Mahina)

District Technique OUEST : CATTABRINI Patrice (C. H. Hiro)

District Technique LYCEE : Matthieu JOCAILLE (LP Taaone) et Mickael ROCHE (L. P. Gauguin)

g) Désignation coordonnateurs / référents ; USSP/District

Concernant les différents référents dont nous avons besoin, nous remercions les collègues dont les noms suivent qui veulent bien remplir ce rôle pour cette année.

Football Féminin : Guillaume FANET

Football Masculin Lycée : Mickael ROCHE

Sections Sportives : Pierre BRAULT

h) Récompenses lors des journées / joueurs et Jeunes officiels

A discuter avec la MAE, un pack arbitrage remis à chaque JO serait un minimum, comme cela peut se faire en métropole ou dans d'autres DOM.

Pour les JO territoriaux, une invitation à un match de O League pourrait être proposée, pour ce faire, il faudrait se rapprocher de la FTF (idée de M. Roche).

4. Questions diverses

Aucune question diverse n'est posée par les membres de la commission.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion se termine à 20h30.

Michaël RETALI

François DHERBECOURT

Directeur de l'USSP

Secrétaire de séance

Présents :

Mesdames

Brigitte VIGIER
Christelle CUZON

Professeur d'EPS au collège ARUE
Professeur d'EPS au lycée LA MENNAIS

Messieurs

Faarahia VAHIRUA
Damien BOUDET
Landry LIU
Stephen LEFOC
Tom GUIRADO
Gérard VERDET
Sébastien DONZEL

Professeur d'EPS collège PAEA
Professeur d'EPS au collège/lycée POMARE IV
Professeur d'EPS au collège LA MENNAIS
Professeur d'EPS au collège TAAONE
Professeur d'EPS au collège AMJ PAPEETE
Professeur d'EPS au Lycée Samuel RAAPOTO
Professeur d'EPS au LP MAHINA

1. Bilan de l'année 2017-2018

En **collèges**, fonctionnement séparé District EST - District OUEST jusqu'aux demi-finales où les équipes qualifiées ont participé aux finales territoriales et affronté des équipes de RAIATEA. Le championnat a été coordonné par Brigitte VIGIER pour le district EST (3 journées en MGF, la première de brassage, les 2 suivantes organisées sous forme de rencontres A/R - 3 journées en BGF, la première de brassage, les 2 suivantes organisées sous forme de rencontres A/R en 3 poules (2 poules de niveau pour les BG et 1 poule de 3 équipes en BF) et Christopher CURET pour le district OUEST (toutes les équipes et toutes les catégories réunies pour chaque journée avec organisation sur place de poules de niveau).

Pour les **lycées** un championnat organisé sous l'égide de Laurent THOUVENIN (seules 3 équipes filles).

2. Présentation des différents partenaires, partenariats, conventions, sections sportives, centres USSP, intervenants extérieurs ou cadres techniques mis à disposition

Pour l'année 2018-2019 (liste DGEE),
Section renouvelée : collège POMARE IV (privé)

Monsieur Damien BOUDET, professeur d'EPS au collège / lycée POMARE IV s'interroge sur la classification en SSSBB de l'AS Basket de son établissement POMARE IV, car à sa connaissance il n'existe aucune convention entre la FTBB ou le club d'où sont issus la majorité des élèves adhérents à l'AS Basket de l'établissement. Pour lui il s'agit davantage d'une option Basket-ball ouverte au sein de l'établissement.

Partenariats : détachement de Brevets Professionnels (BP) de la FTBB pour l'encadrement des finales de Polynésie jusqu'en 2017-2018 :

- En collège suivi des officiels de table de marque et des Jeunes Officiels. Arbitrage des matchs uniquement réalisé par les élèves certifiés JO Territoriaux l'année précédente et JO District en 2017-2018.
- En lycée arbitrage des matches des finales Territoriales.

Journée de Formation JO Territorial avec une co-animation et intervention d'une arbitre de la FTBB aux côté de Madame VIGIER Brigitte, professeur au collège de ARUE et référente formation JO BB depuis 2016-2017.

Cette organisation risque d'être mise à mal cette année. D'une part Monsieur Georgy ADAMS (CTS FTBB) a quitté le territoire, et les BP Basket sont en fin de contrat avec l'IJSPF.

3. Organisation des journées compétitives ou autres

a) Recensement des AS participantes (Effectif élèves, équipes, animateurs AS)

- Les délégués de districts EST, OUEST et LYCEE vont opérer le recensement des équipes auprès des établissements et réaliseront la synthèse des équipes engagées par catégories :

Selon un 1^{er} sondage :

Lycée Filles	Lycée Garçons	District EST	District OUEST
3 équipes catégorie unique Christelle CUZON chargée de la remontée des résultats auprès de Laurent THOUVENIN	LP MAHINA - LSR - TAAONE - AORAI - CLM - FAA'A - POMARE IV	BF : x1 ARUE - x1 AMJ ? - x1 MAHINA ?	BF : x2 POMARE IV
		BG : x3 ARUE - x1 AMJ - x1 TAAONE - x1 CLM - x1 MAHINA ?	BG : x2 POMARE IV - x1 PUNAAUIA - x1 PAEA
	Christelle CUZON chargée de la remontée des résultats auprès de Laurent THOUVENIN	Tom GUIRADO (AMJ) référent BB pour la catégorie BFBG	
		MF : x1 MAHINA ?	MF : x2 POMARE IV
		MG : x1 ARUE- x1 AMJ- x1 TAAONE- x1 CLM- x1 MAHINA ?	MG : x2 POMARE IV - x1 PUNAAUIA - x1 PAEA
	Landry LIU (CLM) référent BB pour la catégorie MFMG		

b) Recensement/Désignation des lieux de compétitions (installations)

- Un lieu unique de compétition pour les Lycées et collèges District EST : le site de l'ancienne Ecole Normale (DGEE) avec 2 terrains de Basket en travers.
- Pour le District OUEST site du collège de Punaauia avec 3 terrains de basket à disposition.

c) Organisation des transports

Remontée des demandes via les délégués de districts concernés (Lycées, EST et OUEST) pour le jeudi soir afin de permettre la remontée du plan de transport au plus tard le vendredi midi.

d) Présentation du calendrier des journées 2018/2019

Calendrier 2018-2019 : (Date limite engagement 12/09/2018)

La Journée de Formation JO District devient « J2 » dans le calendrier afin de porter le nombre de journée sports collectifs à 6 (3BF BG et 3MFMG). De plus **J1** et **J2** constitueront des moments de rencontres amicales afin de permettre aux arbitres de s'exercer, d'être formés sans pression.

26/09/2018 J1 Collège : **MFG** (1^{ère} journée de Brassage)

03/10/2018 J1 Lycée

17/10/2018 J2 Lycée

24/10/2018(~~Formation eertification~~ JO District) : **J2** Collège : **BFG** (1^{ère} journée de Brassage)(voir point 4 ci-dessus)

14/11/2018 J3 Collège : **MFG**

28/11/2018 **J4** Collège : **BFG**

05/12/2018 J3 Lycée

12/12/2018 J5 Collège: **MFG**

23/01/2019 J4 Lycée

30/01/2019 J6 Collège: **BFG**

06/02/2019 Formation JO Territorial (voir point 4 ci-dessus)

27/02/2019 J5 Lycée

06/03/2019 ½ FINALES : pour les catégories qui le nécessitent

20/03/2019 FINALES

27/03/2019

24/04/2019 (4 dates disponibles post championnat). Ce point n'a pas été abordé !

15/05/2019

05/06/2019

Pour les Finales (voir ½ finales) reconduire la formule : 1 collègue d'EPS (n'ayant pas d'équipe qualifiée) responsable par tournoi + un responsable Jeunes Officiels "Suiveur d'arbitre" FTBB si possible ou à minima 1 collègue spécialiste BB n'ayant pas d'équipe qualifiée.

Pour la catégorie benjamin, arbitrage par les minimes (voir un benjamin si le niveau le permet). Pour les minimes arbitrage possible par des minimes, si le niveau le permet, sinon adjoindre 1 suiveur d'arbitre (FTBB ou à défaut le coach dont l'équipe ne joue pas).

Pour la catégorie lycée la formule des 2 arbitres FTBB est à reconduire à l'identique si possible.

e) Rappel des règlements (généraux/spécifiques, questions matériels, différentes formes de pratiques et/ou d'organisations)

Point de vigilance :

Taille 6 pour les ballons catégorie Benjamin (e) et à partir de Minime Filles.

Taille 7 à partir de Minime Garçons.

Précisions relatives à la réparation en cas de défense en zone :

Comme l'an passé la commission statue sur l'**interdiction de la défense en/de zone** pour la **catégorie benjamin(e)**. « Ce point s'évalue en cas de coupe de l'attaquant d'un côté à l'autre du terrain : le défenseur doit suivre son vis-à-vis ». A valider par le suiveur d'arbitre.

Si ce type de défense est mis en œuvre, l'arbitre siffle « faute » (main levée poing fermé) **l'équipe fautive est avertie une première fois** du non-respect du règlement propre à la catégorie Benjamin (e)- En cas de **récidive** de la part de l'équipe fautive, la **réparation** de cette « violation » s'accompagne de **2 tirs de lancers Francs** par le joueur désigné par l'équipe victime (le capitaine).

Ce point de règlement est annoncé en début de rencontres.

- Même **couleur de maillot** pour l'ensemble des joueurs avec des tee-shirts numérotés.
Tirage au sort sur site le jour même des finales après vérification des licences et des JO certifiés pour chacune des équipes présentes. Les 2 premiers de chaque poule des districts (EST et OUEST) croisent avec le second de l'autre district. En aucun cas les 2 finalistes du même district ne rejouent l'un contre l'autre lors du 1^{er} match des finales territoriales.
- Les temps de jeu peuvent être revu le jour « J » afin d'ajuster le temps des rencontres au regard du nombre d'équipes présentes et ceci en accord avec l'ensemble des enseignants d'EPS présents responsables d'équipe.

f) Formation et certification des JO

Cette année 2018-2019 le choix est fait de mettre en place une formation JO filée au sein des AS faisant suite à la journée de formation JO District du 24-10-2018. Les élèves « potentiels JO District » seront donc repérés et formés au sein de leur AS par les enseignants encadrant l'activité Basket Ball.

La certification des élèves JO District aura lieu lors des journées J5 et J6.

La fiche de compétence « J.O. Arbitre – Marqueur Chronométrateur » est annexée à ce compte-rendu, elle sera reconduite cette année pour être support de formation au sein des AS en collège. Les compétences sont validées ou non et un minimum de 14/20 assure la certification « district » évaluée en J5 et J6.

Remarque :

Une équipe se présentant sans JO niveau District à minima ne peut pas prendre part aux finales. Le principe « l'équipe qui ne joue pas se charge de la table de marque et de l'arbitrage » doit s'appliquer à toutes les équipes.

Ainsi, pour les îles éloignées, la formation des JO devrait suivre la même logique que celle imposée aux équipes de Tahiti ; c'est-à-dire être filée au sein des AS / Certification district par les enseignants responsables de l'encadrement de l'AS Basket-Ball. Proposition est donc faite de demander aux équipes îliennes qualifiées de

venir avec un JO District formé (8 joueurs + le JO District + le professeur encadrant) et ceci pour être autorisé à participer aux finales. En effet, bien trop souvent l'arbitrage est réalisé par les seuls élèves JO des équipes de Tahiti qui sont aussi souvent parmi les meilleurs joueurs de leurs équipes. Ces mêmes JO sont « sur-sollicités » (arbitrage, tenue des tables de marques) ce jour-là ; ils n'ont pas de temps de repos et ne sont plus disponibles mentalement et physiquement en fin de journée pour jouer leur dernier match de finale, voir arbitrer le match décisif.

g) Désignation coordonateurs / référents ; USSP/District

Référents :

Lycée Filles/Garçons	District EST	District OUEST
Christelle CUZON chargée de la remontée des résultats auprès de Laurent THOUVENIN	Tom GUIRADO (AMJ) référent BB pour la catégorie BFBG	Faarahia VAHIRUA (PAEA)
	Landry LIU (CLM) référent BB pour la catégorie MFMG	

Formation des jeunes officiels :

- **Filée au sein des AS pour le niveau District** certifiée en J5 et J6 par les enseignants d'EPS présents sur le tournoi et dont l'équipe ne joue pas.

- **JO Territoriale** : assurée ces 2 dernières années par le District EST (Brigitte VIGIER pour les collèges) et par Raihau NENA pour les lycées l'an passé.

L'organisation reste à déterminer cette année ... prise en charge par le District OUEST... et POMARE IV (SSBB) ???

h) Récompenses lors des journées

Proposition est faite d'offrir des **récompenses lors des finales de district** (J5 et J6) accompagnées d'un goûter (**participation de 3000 Fcfp par établissement pour l'ensemble des 2 journées avec achat des boissons au sein des AS pour factures**).

Serait-il possible de remettre des médailles lors des finales de Polynésie ?

Réponse du Directeur de l'USSP : non car la volonté est d'offrir des tricots afin de mettre en avant nos partenaires de manière plus efficace et de nous démarquer du sport civil. En revanche, il devrait y avoir des trophées pour les équipes championnes de Polynésie.

Serait-il possible de remettre des sifflets aux arbitres validés JO Territoriaux ?

Réponse du Directeur de l'USSP : oui, il suffit pour cela de se rapprocher de Thierry Rossi, directeur adjoint de l'USSP, en charge du matériel.

4. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé la réunion se termine à 19H10.

Michaël RETALI

Directeur de l'USSP

Brigitte VIGIER

(Co-Déléguée du District EST - collègue de ARUE)

Secrétaire de séance

FICHE D'EVALUATION POUR L'ARBITRE EN BASKET-BALL

QUAND J'ARBITRE LE MATCH :

NOM : Prénom :
 Etablissement :

	NIVEAU 1 Dépassé (1 pt)	NIVEAU 2 Influçnable (2 pts)	NIVEAU 3 Concentré (3 pts)	NIVEAU 4 Tech. Arb. (4 pts)
GESTES	Inexistants ou inadaptés	J'en connais quelques-uns	Quelques confusions mais bien dans l'ensemble	Précis et adaptés
PLACEMENTS	Loin de l'action Immobile	Déplacements peu variés, peu fréquents	Déplacements variés, assez bien placé	Vigilants près de l'action, sans gêner
JUGEMENT	Nombreuses erreurs	Quelques erreurs	Rares erreurs	Bon jugement décide vite
COMPORTEMENT PERSONNALITE	Dépassé	Influçnable	Concentré, parfois hésitant	Impartial. Bonne présence sur le terrain. Confiance en soi.
COUPS DE SIFFLET	Rares Non adaptés	Faible intensité, non entendus	Audibles par les joueurs	Nets. Précis

Situer l'arbitre dans les différentes rubriques pour chacun des matchs arbitrés

Niveau et NOTES	Match 1	Match 2	Match 3	Match 4	Match 5	Match 6	
	/	/	/	/	/	/	
GESTES							
PLACEMENT							
JUGEMENT							
COMPORTEMENT PERSONNALITE							
COUPS DE SIFFLETS							MOYENNE GENERALE
NOTES / 20							/ 20

3. Organisation des journées compétitives ou autres

a) Recensement des AS participantes (Effectif élèves, équipes, animateurs AS)

Les élèves n'ayant pas encore commencé l'AS, les effectifs seront donnés aux différents délégués de district pour la réunion de préparation des championnats.

b) Recensement/Désignation des lieux de compétitions (installations)

c) Organisation des transports

Auprès des délégués de chaque district.

d) Présentation du calendrier des journées 2018/2019

Calendrier 2018-2019 : (Date limite engagement 12/09/2018)

26/09/2018 J1 Collège + J1 Lycée Beach vb
03/10/2018 J1 Lycée + J1 Collège Beach vb
17/10/2018 J2 Lycée
24/10/2018 Formation / certification JO District
14/11/2018 J2 Collège + J2 Lycée Beach vb
21/11/2018 J2 Collège Beach vb
28/11/2018 J3 Collège + J3 Lycée Beach vb
05/12/2018 J3 Lycée + J3 Collège Beach vb
12/12/2018 J4 Collège + J4 Lycée Beach vb
23/01/2019 J4 Lycée + J4 Collège Beach vb
30/01/2019 J5 Collège + J5 Lycée Beach vb
06/02/2019 Formation JO Territorial
27/02/2019 J5 Lycée + J5 Collège Beach vb
06/03/2019 ½ FINALES
20/03/2019 FINALES
27/03/2019
24/04/2019 (4 dates disponibles post championnat)
15/05/2019 Lycée VB Italienne
05/06/2019

Discussion autour du beach-volley.

Qualification pour le championnat du monde de beach en Italie au mois de mai 2019. Poursuivre le travail engagé en 2015.

Sélection ou équipe établissement U18 (2001-2002) et U16 (2003-2004). Nous sommes dans l'attente d'informations complémentaires de l'ISF (International School Sport Federation) concernant les catégories, la constitution des équipes et les règlements.

Qui sera référent d'activité en collège ? Les délégués de district doivent faire un recensement des AS participantes.

Mettre en place une commission pour le beach-volley post-engagement.

Remarque concernant la journée du 12 décembre avec beaucoup de forfait. Peut on la déplacer ? (Demande du collège H. Hiro)

Pas de journées de barrages possible cette année en lycée.

Quelle utilisation de la journée JO territoriale vu qu'il n'y a pas de formation en collège.

e) Rappel des règlements (généraux/spécifiques, questions matériels, différentes formes de pratiques et/ou d'organisations)

Un joueur ne peut appartenir qu'à une seule équipe.

Pour pouvoir participer aux demi-finales et finales, il faudra avoir participé à 2 rencontres en collège, et 1 en lycée.

Une catégorie unique en lycée.

Mixité possible dans les catégories benjamin et minime.

Ne pas autoriser la pratique en savate : chaussette ou pieds nus

Composition des équipes

La composition des équipes reste la même et comprend le jeune officiel.

☞ VB collège : Equipe complète 4 joueurs, inscrits sur la feuille de match jusqu'à 7 joueurs dont au moins 1 jeune officiel

☞ VB lycée : Equipe complète 6 joueurs, inscrits sur la feuille de match jusqu'à 10 joueurs, au lieu de 9 l'année dernière, dont au moins 1 jeune officiel.

Cela est valable pour toutes les AS (mêmes pour les îles).

La place des élèves de sections VB

a) Les équipes de sections jouent avec les autres équipes.

b) Avant les demi-finales :

a. Si une poule et si une équipe de section en 1^{ère} place : qualification directe en finale

b. Si plusieurs poules et plusieurs équipes de section en tête : matchs de barrage entre elles pour qualifier directement l'équipe vainqueur en finale – fin du championnat pour les autres

c) Si un joueur appartient à une section sportive, son équipe sera considérée comme une équipe « section »

Tournois Lycée avec Moorea ou cadets collège

En lycée, Moorea demande de reconduire l'organisation mise en place l'année passée en prévoyant leur participation aux matchs de barrage et la qualification directe en demi-finale pour les équipes vainqueurs.

f) Formation et certification des JO

Pas de formation territoriale en collège.

Au lycée, 1 journée de formation et certification sur les finales et demi, même si leurs équipes ne sont pas qualifiées.

Référent JO lycée : CARITE Nicolas (LP Faa'a)

g) Désignation coordonateurs / référents ; USSP/District

VB Collège : PORLIER Terava (Ouest), Stéphane REITTER (Est), Jean-Michel POINTIS (Moorea)

VB Lycée : Patrick FRECHET

h) Récompenses lors des journées

4. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé la réunion se termine à 19h20.

Michaël RETALI

Sébastien LEBON

Directeur de l'USSP

Secrétaire de séance